



Présider efficacement le CHSCT

Présentation :

Le Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) est devenu le principal acteur de la prévention des risques professionnels. La présidence du CHSCT offre au chef d'entreprise un espace privilégié et important de dialogue, de communication et de décisions. Cette formation « Présider efficacement le CHSCT » donne toutes les clés pour permettre au chef d'entreprise d'appréhender son rôle.

Organisation :

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 950 € Nets par jour de formation, quel que soit le nombre de participants

Public concerné : Membre du CHSCT

Les + JURISADOM

Formation conçue avec un vocabulaire clair et accessible

Cas pratiques et mises en situation concrète

Objectifs de formation

Connaître le rôle de président de CHSCT et l'exercer efficacement

Connaître les prérogatives du CHSCT : identifier le rôle et les missions confiées au CHSCT, les règles de fonctionnement du CHSCT,

Connaître les enjeux et ses obligations en matière de santé au travail et de prévention des risques professionnels,

Programme

1^{ère} partie : Le rôle du Président du CHSCT

L'organisation des réunions

Calendrier de travail et périodicité des réunions,
Fixation de l'ordre du jour et envoi des convocations,
Animer les débats et gérer les situations de blocage et de crise,
Procès-verbal de réunion.

La consultation du CHSCT

Différence entre informer le CHSCT et consulter le CHSCT,
Qui a le droit de vote ?
Sur quelles thématiques le président doit-il demander l'avis du CHSCT ?
Comment procéder au vote ?

3^{ème} partie : Le rôle du Président du CHSCT dans les accidents du travail, de trajet et les maladies professionnelles

Définitions,
Les déclarations des accidents / maladies professionnelles,
Qui réalise l'analyse de l'accident ?
Taux de cotisation AT/MP.

2^{ème} partie : Président du CHSCT et responsabilité

Le danger grave et imminent (le droit d'alerte et le droit de retrait) et l'intervention du CHSCT,

Les enjeux juridiques

Notion de faute inexcusable
Responsabilité civile
Responsabilité pénale

4^{ème} Partie : Président du CHSCT, son rôle dans la prévention

Les principes généraux de la prévention

Plan de prévention

L'évaluation des risques et le document unique : législation, suivi du plan d'action et mise à jour

Gérer la pénibilité dans l'entreprise

Les ressources de l'entreprise et de l'extérieur

Service centrale de prévention sécurité de l'entreprise,
Correspondant HSE de l'entreprise,
Le médecin du travail et l'équipe pluridisciplinaire.